

18 JANVIER 2024

BUREAU DE LA CLE DU SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE



ORDRE DU JOUR

1. Validation du compte-rendu du Bureau de la CLE du 14 décembre 2024

2. Avis du bureau de la CLE

- Contrat territorial Eau

- Acheneau Tenu – CT Eau 2024-2026

- Dossier d'autorisation environnementale

- Développement des nouvelles lignes de transport et transformation du pont Anne de Bretagne (Nantes Métropole)

3. Communication du nouveau SAGE :

- Présentation de la vidéo du SAGE

- Programmation 2024 des actions de communication

4. Questions diverses



2. Avis du bureau de la CLE

Présentation du Contrat territorial Eau Acheneau Tenu – CT Eau 2024-2026

Reprogrammation





Contrat Territorial Eau Acheneau Tenu 2024/2026

Présentation au Bureau de la Commission
Locale de l'Eau du SAGE Estuaire de la
Loire
18 janvier 2024



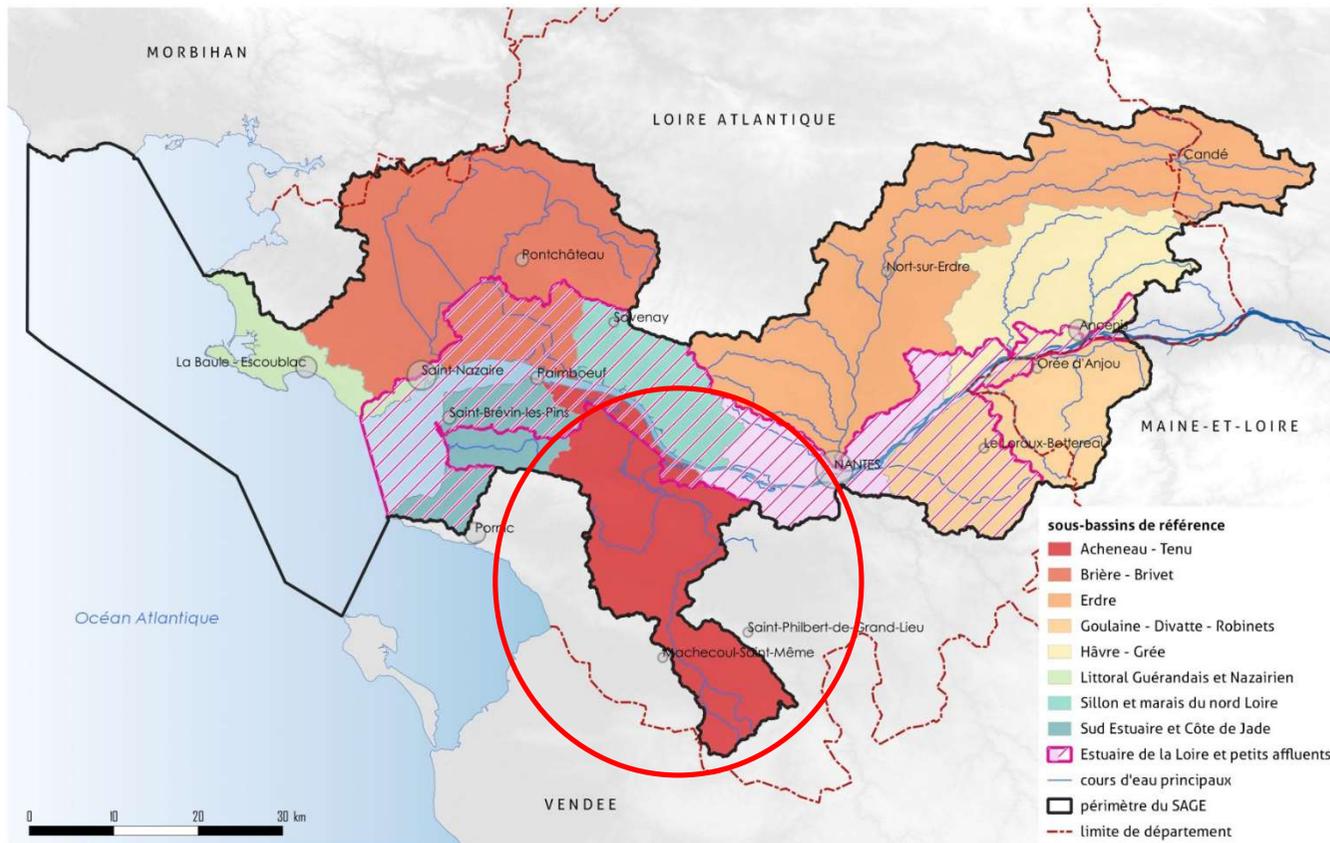
Le CTEAU ACHENEAU TENU

Les points abordés

- Le territoire et son contexte
- Le Syndicat Grand-Lieu Estuaire : une nouvelle gouvernance
- Rappel de la feuille de route 2021/2026 et des étapes de l'élaboration de la 2nde phase 2024/2026
- Le programme d'actions 2024/2026
- Le plan de financement

Le CTEAU ACHENEAU TENU

Le territoire et son contexte



Le territoire Acheneau tenu

- En majorité sur le SAGE Estuaire de la Loire,
- 380 km²,
- 6 masses d'eau cours d'eau sur 213 km²,
- 280 km de cours d'eau (hors marais) RUCÉ,
- Exutoire du bassin versant de Grand Lieu 800 km²,
- Un système de gestion hydraulique historique.

Le CTEAU ACHENEAU TENU

Le territoire et son contexte

Code	Nom de la masse d'eau	État écologique	État de confiance	État chimique	Éléments biologiques			IPR
					IBD	IBG		
FRGR1542	LE TENU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SAINT-ETIENNE-DE-MER-MORTE	3	2	3	2	3	3	-
FRGR0556	LE TENU DEPUIS SAINT-ETIENNE-DE-MER-MORTE JUSQU'AU LAC DE GRAND LIEU	3	3	5	3	3	-	-
FRGR0607	L'ACHENEAU DEPUIS LE LAC DE GRAND LIEU JUSQU'A L'ESTUAIRE DE LA LOIRE	3	3	5	3	3	-	-
FRGR2098	LES FRAICHES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE TENU	4	3	2	4	3	4	3
FRGR2130	LA BLANCHE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ACHENEAU	3	1	3	-	-	-	-
FRGR2160	L'ANCIEN COURT DE L'ACHENEAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ACHENEAU	3	2	5	-	-	-	-
FRGR1543	LA ROCHE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'À LA CONFLUENCE AVEC LE TENU	3	1	2	-	-	-	-
FRGR2066	LA BERGANDIERE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'À LA CONFLUENCE AVEC LE TENU	3	1	3	-	-	-	-
FRGR2079	LES FONTENELLES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'À LA CONFLUENCE AVEC LE TENU	3	1	2	-	-	-	-

État écologique = 1 : très bon état ; 2 : bon état ; 3 : moyen, 4 : médiocre ; 5 : mauvais ; U : inconnu / pas d'information

Niveau de confiance = 1 : faible ; 2 : moyen ; 3 : élevé ; 0 Non qualifié ; U : inconnu / pas d'information

La qualité des masses d'eau

- État écologique : médiocre (1) à moyen (8)
- État chimique : mauvais (3), moyen (4) bon état (2 avec indice faible)
- Objectifs de bon état ou bon potentiel écologique : 2021 ou 2027

Le CTEAU ACHENEAU TENU

Le territoire et son contexte

Code	Nom de la masse d'eau	État écologique	État de confiance	État chimique	Éléments biologiques	IBD	IBG	IPR
FRGR1542	LE TENU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SAINT-ETIENNE-DE-MER-MORTE	3	2	3	2	3	3	-
FRGR0556	LE TENU DEPUIS SAINT-ETIENNE-DE-MER-MORTE JUSQU'AU LAC DE GRAND LIEU	3	3	5	3	3	-	-
FRGR0607	L'ACHENEAU DEPUIS LE LAC DE GRAND LIEU JUSQU'A L'ESTUAIRE DE LA LOIRE	3	3	5	3	3	-	-
FRGR2098	LES FRAICHES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE TENU	4	3	2	4	3	4	3
FRGR2130	LA BLANCHE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ACHENEAU	3	1	3	-	-	-	-
FRGR2160	L'ANCIEN COURT DE L'ACHENEAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ACHENEAU	3	2	5	-	-	-	-
FRGR1543	LA ROCHE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'À LA CONFLUENCE AVEC LE TENU	3	1	2	-	-	-	-
FRGR2066	LA BERGANDIERE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'À LA CONFLUENCE AVEC LE TENU	3	1	3	-	-	-	-
FRGR2079	LES FONTENELLES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'À LA CONFLUENCE AVEC LE TENU	3	1	2	-	-	-	-

État écologique = 1 : très bon état ; 2 : bon état ; 3 : moyen, 4 : médiocre ; 5 : mauvais ; U : inconnu /pas d'information

Niveau de confiance = 1 : faible ; 2 : moyen ; 3 : élevé ; 0 Non qualifié ; U : inconnu /pas d'information

La qualité des masses d'eau

- État écologique : médiocre (1) à moyen (8)
- État chimique : mauvais (3), moyen (4) bon état (2 avec indice faible)
- Objectifs de bon état ou bon potentiel écologique : 2021 ou 2027

Les raisons des dégradations

- Hydrologie (assec), morphologie, continuité écologique (dont les plans d'eau),
- Occupation des sols, la dégradation des zones humides, EEE
- Qualité d'eau : phosphore, oxygène dissous, biologie ; *manque de données (pris en compte dans le CT Eau)*

Le CTEAU ACHENEAU TENU

Le territoire et son contexte

Code	Nom de la masse d'eau	État écologique	État de confiance	État chimique	Éléments biologiques	IBD	IBG	IPR
FRGR1542	LE TENU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SAINT-ETIENNE-DE-MER-MORTE	3	2	3	2	3	3	-
FRGR0556	LE TENU DEPUIS SAINT-ETIENNE-DE-MER-MORTE JUSQU'AU LAC DE GRAND LIEU	3	3	5	3	3	-	-
FRGR0607	L'ACHENEAU DEPUIS LE LAC DE GRAND LIEU JUSQU'A L'ESTUAIRE DE LA LOIRE	3	3	5	3	3	-	-
FRGR2098	LES FRAICHES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE TENU	4	3	2	4	3	4	3
FRGR2130	LA BLANCHE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ACHENEAU	3	1	3	-	-	-	-
FRGR2160	L'ANCIEN COURT DE L'ACHENEAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ACHENEAU	3	2	5	-	-	-	-
FRGR1543	LA ROCHE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'À LA CONFLUENCE AVEC LE TENU	3	1	2	-	-	-	-
FRGR2066	LA BERGANDIERE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'À LA CONFLUENCE AVEC LE TENU	3	1	3	-	-	-	-
FRGR2079	LES FONTENELLES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'À LA CONFLUENCE AVEC LE TENU	3	1	2	-	-	-	-

État écologique = 1 : très bon état ; 2 : bon état ; 3 : moyen, 4 : médiocre ; 5 : mauvais ; U : inconnu / pas d'information

Niveau de confiance = 1 : faible ; 2 : moyen ; 3 : élevé ; 0 Non qualifié ; U : inconnu / pas d'information

La qualité des masses d'eau

- État écologique : médiocre (1) à moyen (8)
- État chimique : mauvais (3), moyen (4) bon état (2 avec indice faible)
- Objectifs de bon état ou bon potentiel écologique : 2021 ou 2027

Les raisons des dégradations

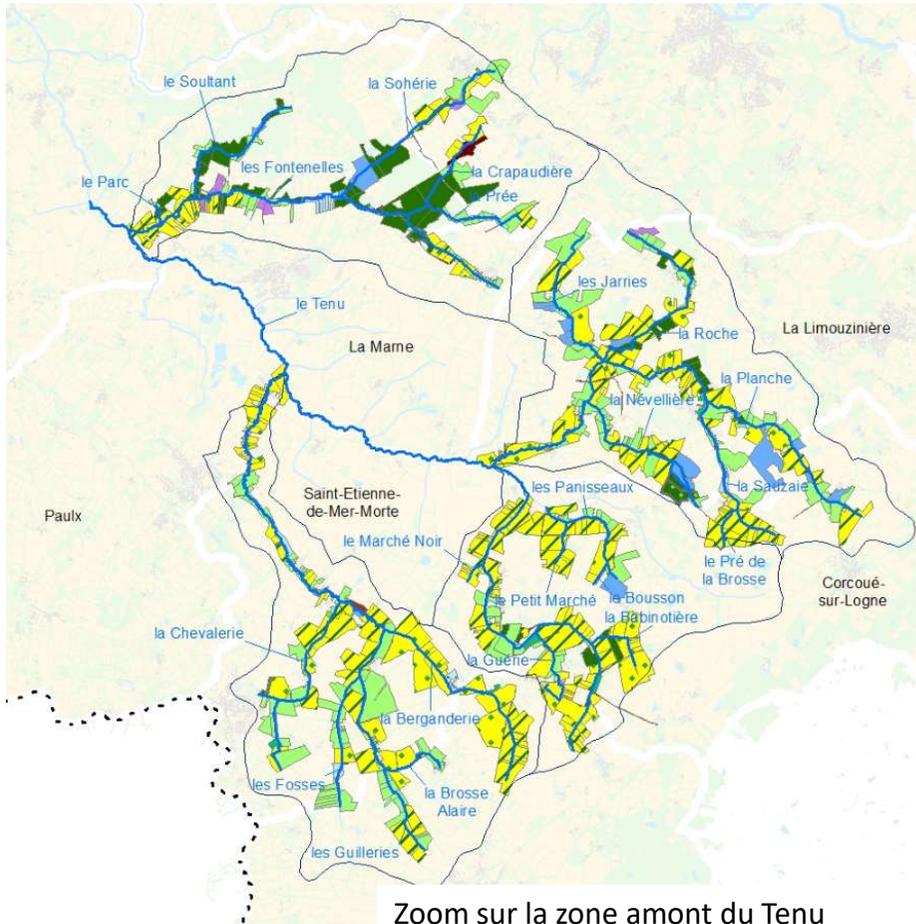
- Hydrologie (assec), morphologie, continuité écologique (dont les plans d'eau),
- Occupation des sols, la dégradation des zones humides, EEE
- Qualité d'eau : phosphore, oxygène dissous, biologie ; manque de données (pris en compte dans le CT Eau)



6 masses d'eau cours d'eau retenues comme prioritaires ✓

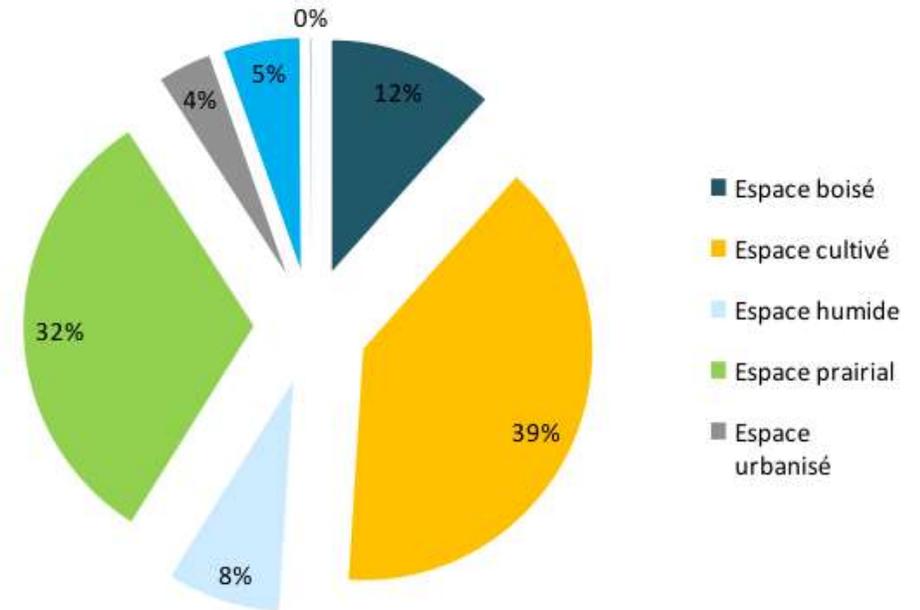
Le CTEAU ACHENEAU TENU

Le territoire et son contexte



Zoom sur la zone amont du Tenu
(extrait de l'étude SERAMA (2021))

Occupation des sols sur le secteur Acheneau tenu

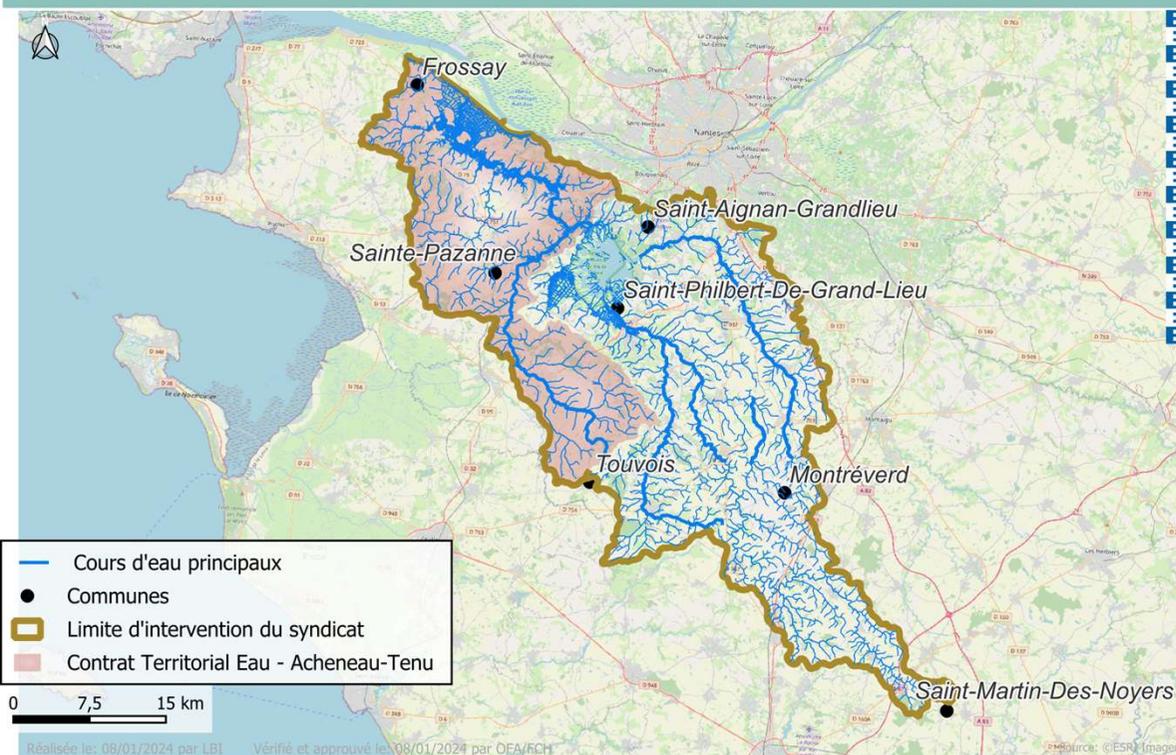


Le CTEAU ACHENEAU TENU

Le Syndicat Grand Lieu Estuaire : une nouvelle gouvernance



Périmètre du CT Acheneau - Tenu



Crée le 1^{er} juillet 2023, issu de :

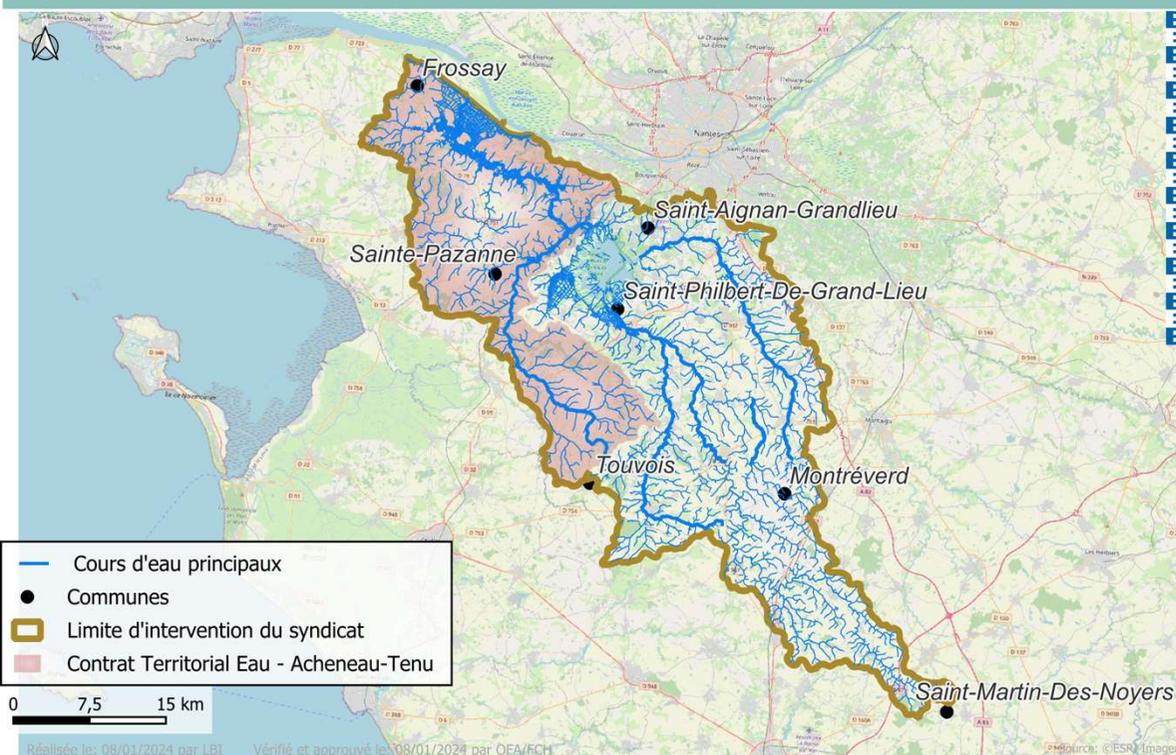
- La réorganisation territoriale en lien avec les prises de compétences GEMAPI des EPCI,
- La fusion du syndicat du bassin versant de Grand Lieu et du territoire Acheneau Tenu du SAH Sud Loire

Le CTEAU ACHENEAU TENU

Le Syndicat Grand Lieu Estuaire : une nouvelle gouvernance



Périmètre du CT Acheneau - Tenu



Crée le 1^{er} juillet 2023, issu de :

- La réorganisation territoriale en lien avec les prises de compétences GEMAPI des EPCI,
- La fusion du syndicat du bassin versant de Grand Lieu et du territoire Acheneau Tenu du SAH Sud Loire

Ses compétences :

- **GEMA** : mise en œuvre des CT Eau et Gestion Hydraulique
- **Animation de la CLE du SAGE Grand Lieu, Logne, Boulogne**
- **Animation de Natura 2000 Grand Lieu**

Le CTEAU ACHENEAU TENU

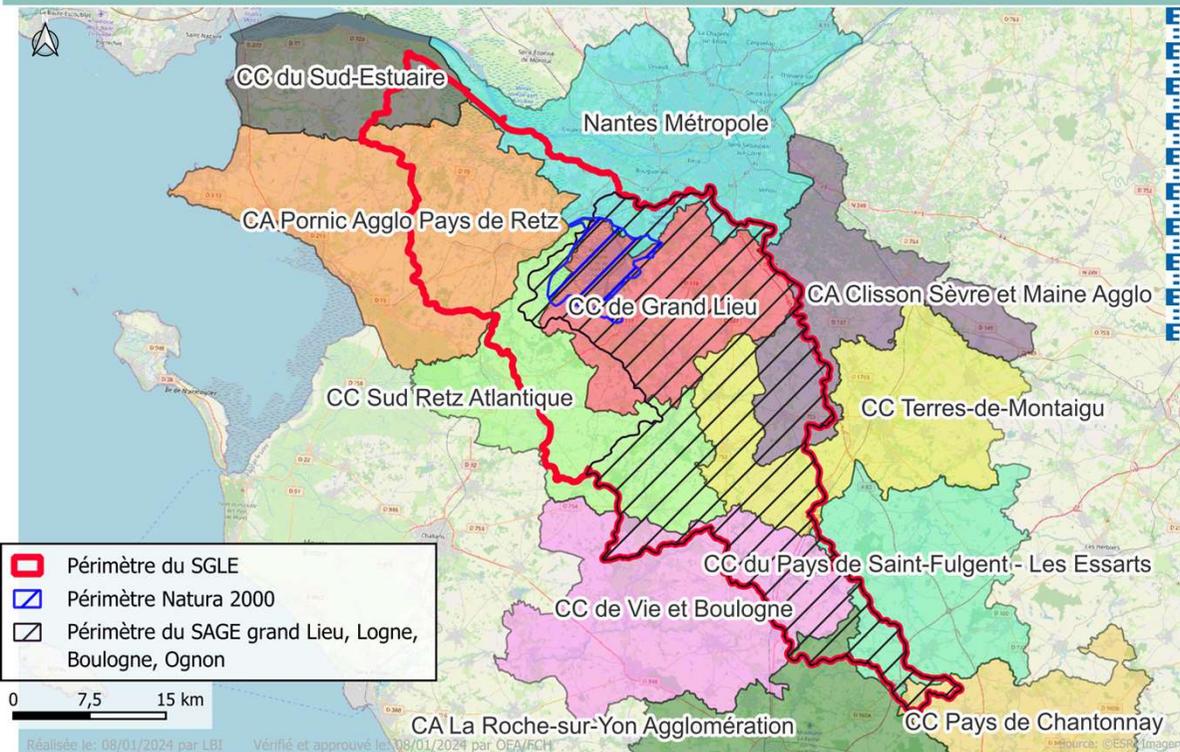
Le Syndicat Grand Lieu Estuaire : une nouvelle gouvernance



Les EPCI à FP membres

11 EPCI à FP, dont **5 EPCI à FP** pour le secteur Acheneau Tenu : **Sud Retz Atlantique, Grand Lieu communauté, Nantes Métropole, Pornic Agglo et Sud Estuaire**

Les EPCI

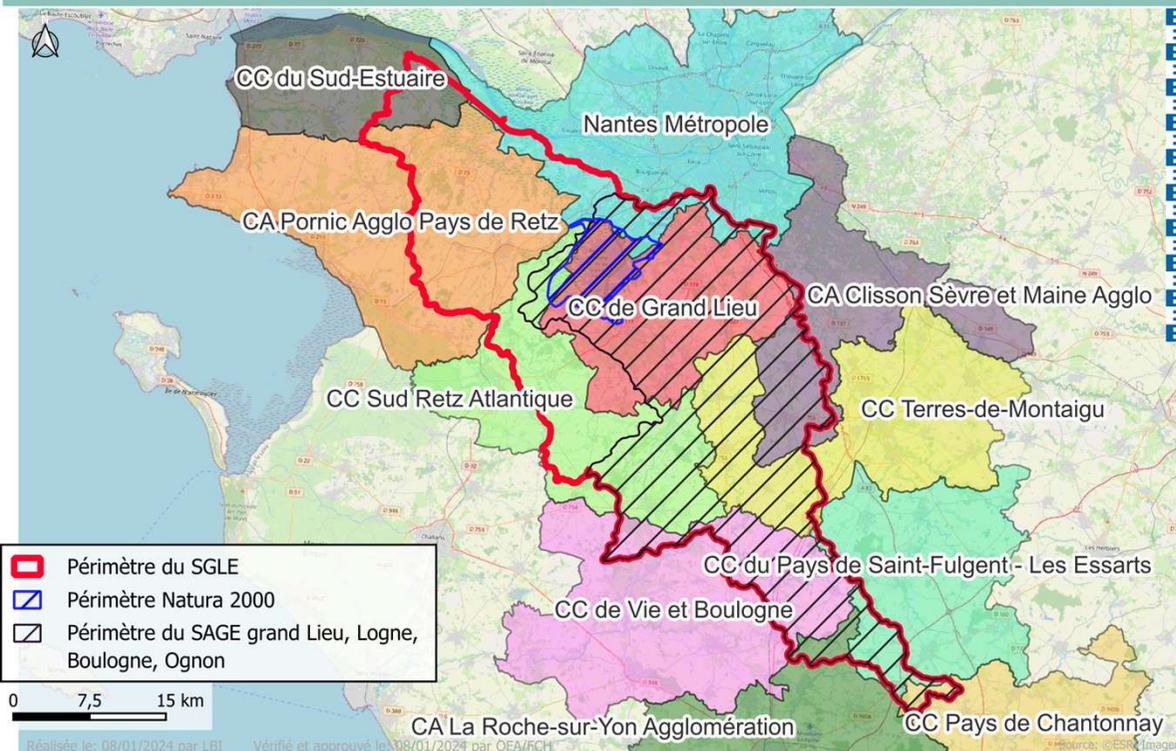


Le CTEAU ACHENEAU TENU

Le Syndicat Grand Lieu Estuaire : une nouvelle gouvernance



Les EPCI



Les EPCI à FP membres

11 EPCI à FP, dont **5 EPCI à FP** pour le secteur Acheneau Tenu : **Sud Retz Atlantique, Grand Lieu communauté, Nantes Métropole, Pornic Agglo et Sud Estuaire**

Une nouvelle gouvernance pour le secteur Acheneau tenu

Pour le CTEAU
(en interne)

COTECH / COPIL

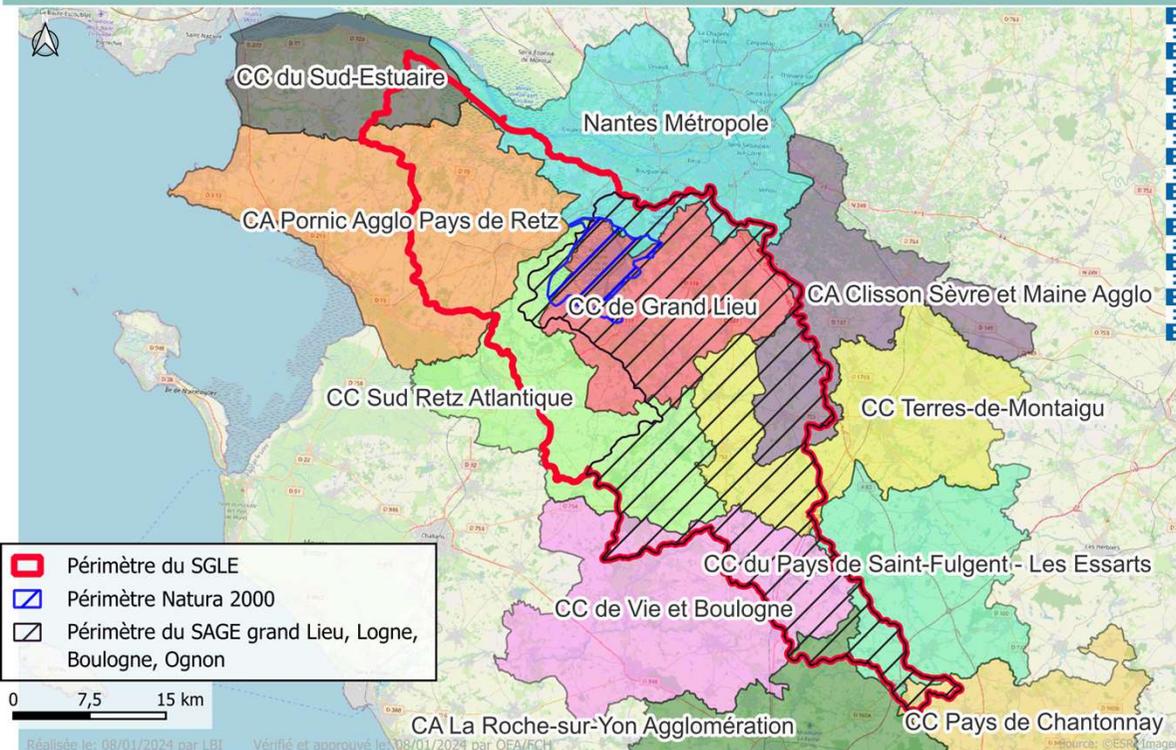
Bureau et Comité Syndical

Le CTEAU ACHENEAU TENU

Le Syndicat Grand Lieu Estuaire : une nouvelle gouvernance



Les EPCI



Les EPCI à FP membres

11 EPCI à FP, dont **5 EPCI à FP** pour le secteur Acheneau Tenu : **Sud Retz Atlantique, Grand Lieu communauté, Nantes Métropole, Pornic Agglo et Sud Estuaire**

Une nouvelle gouvernance pour le secteur Acheneau tenu

Pour le CTEAU
(en interne)

COTECH / COPIL

Bureau et Comité Syndical

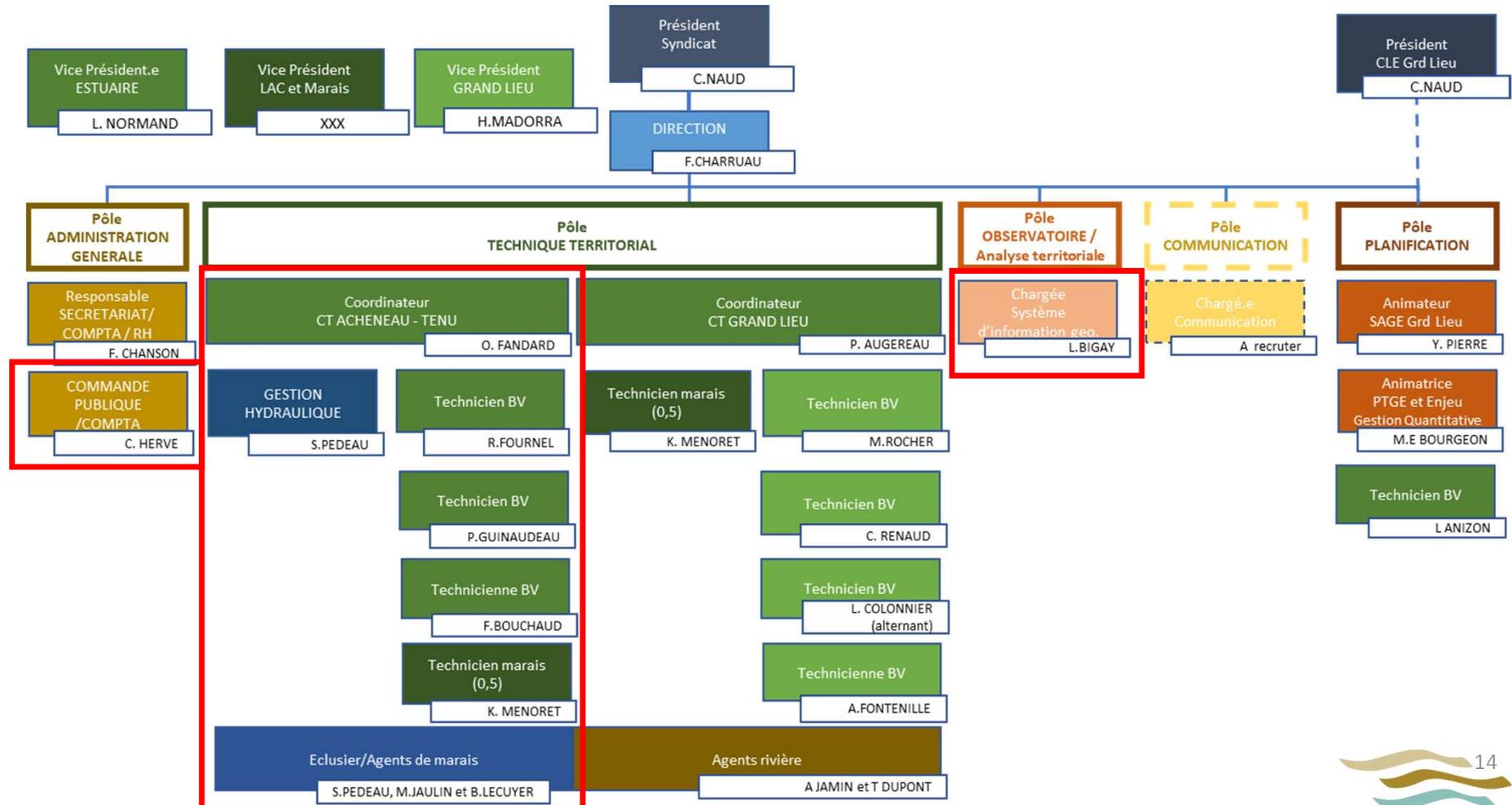
Pour le SAGE
(en externe)

- **Commission Territoriale : Structure Pilote** pour la Co-animation de la commission Acheneau Tenu



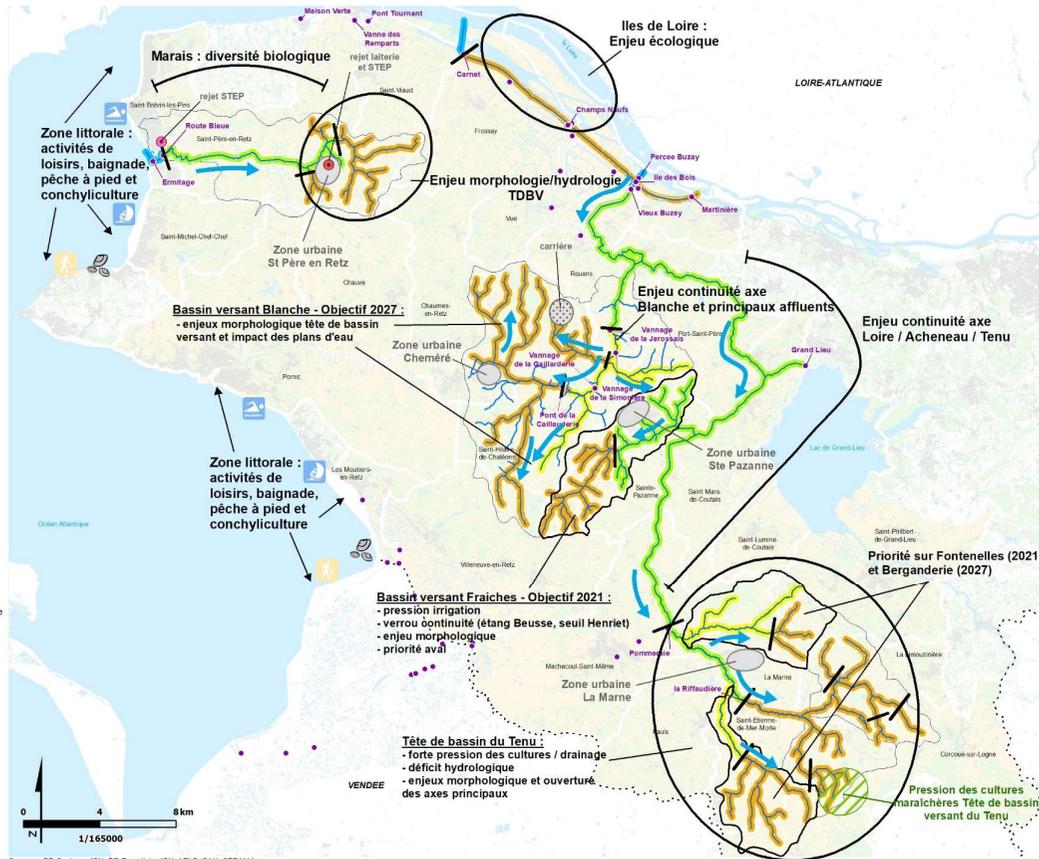
Le CTEAU ACHENEAU TENU

Mise en œuvre du CTEAU 2024 -2026: une équipe complète



Le CTEAU ACHENEAU TENU

Rappel de la stratégie



Le contexte

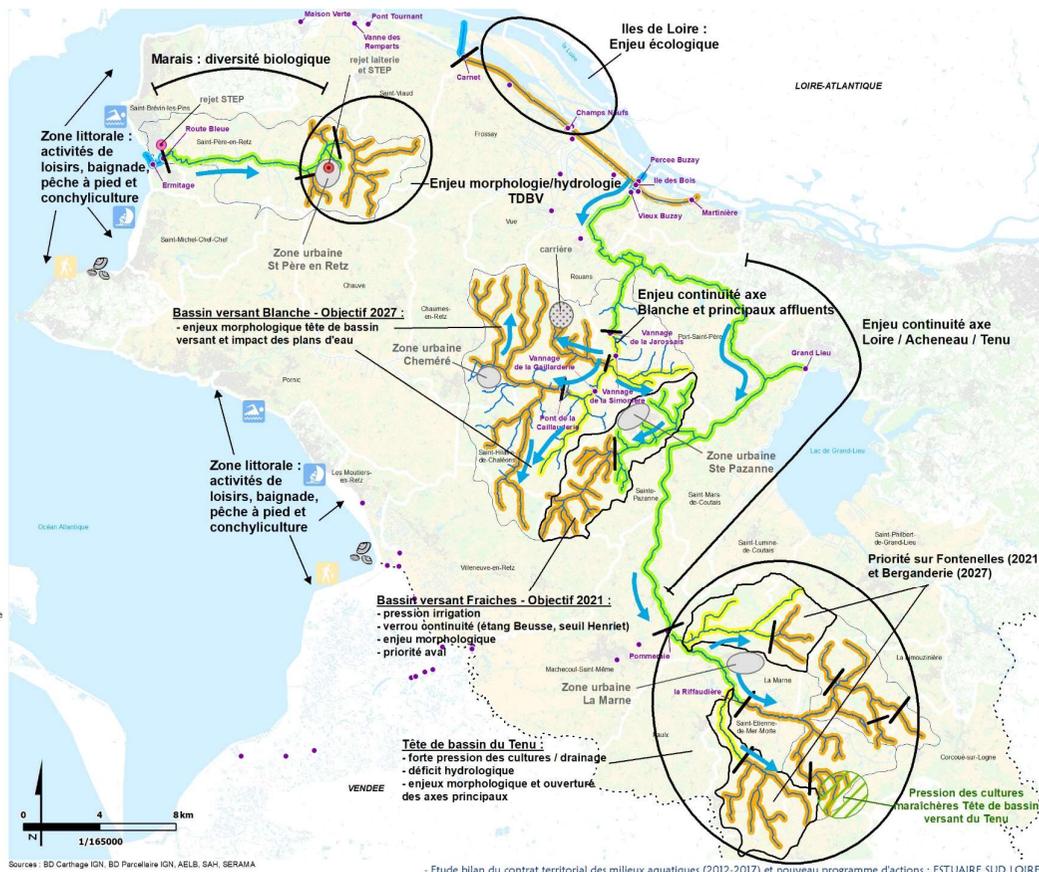
Élaboration entre 2018/2020 finalisation début 2021

Stratégie globale définie pour 6 années -> 2026 :

- Identification des pressions
- Définition d'enjeux
- Lien amont ↔ aval mais aussi terre ↔ mer mais aussi avec le Lac et la Baie de Bourgneuf

Le CTEAU ACHENEAU TENU

Rappel de la stratégie



Le contexte

Élaboration entre 2018/2020 finalisation début 2021

Stratégie globale définie pour 6 années -> 2026 :

- Identification des pressions
- Définition d'enjeux
- Lien amont ↔ aval mais aussi terre ↔ mer mais aussi avec le Lac et la Baie de Bourgneuf

Les objectifs retenus

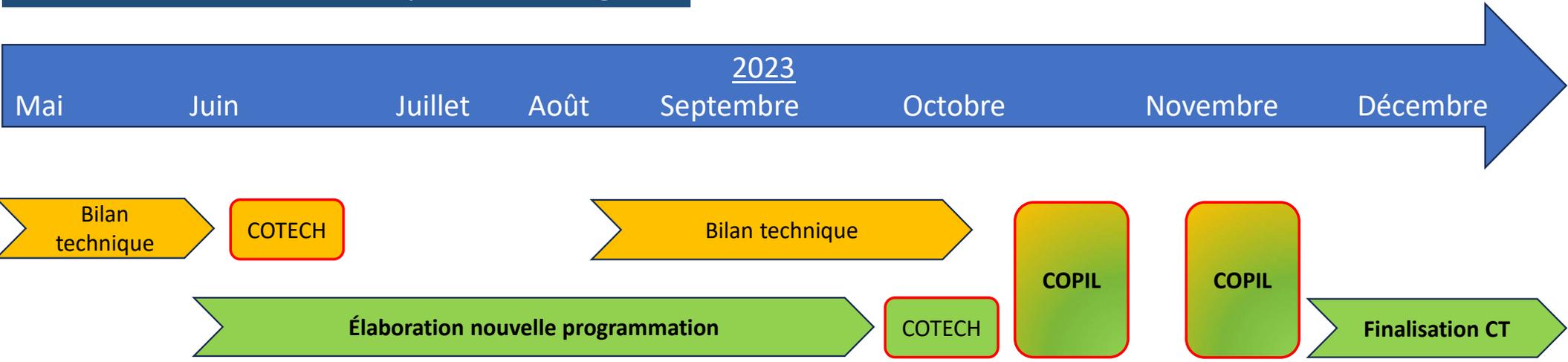
- Amélioration de l'état écologique des cours d'eau
 - Restauration de la continuité écologique -> logique des grands axes
 - Cas particulier de 3 plans d'eau sur cours
- 1^{ère} phase de travaux 2021 / 2023



Le CTEAU ACHENEAU TENU

Période 2024-2026

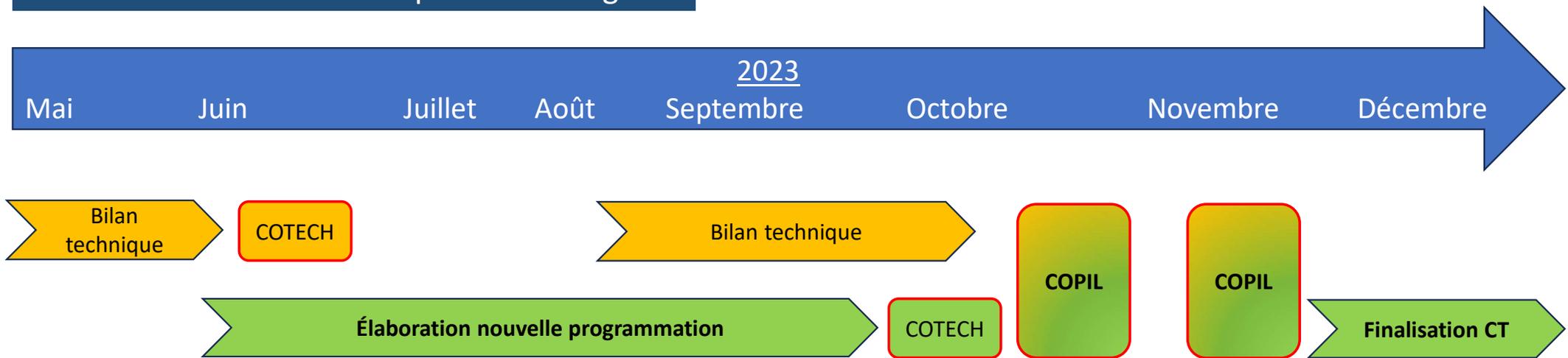
Elaboration de la deuxième période en régie



Le CTEAU ACHENEAU TENU

Période 2024-2026

Elaboration de la deuxième période en régie



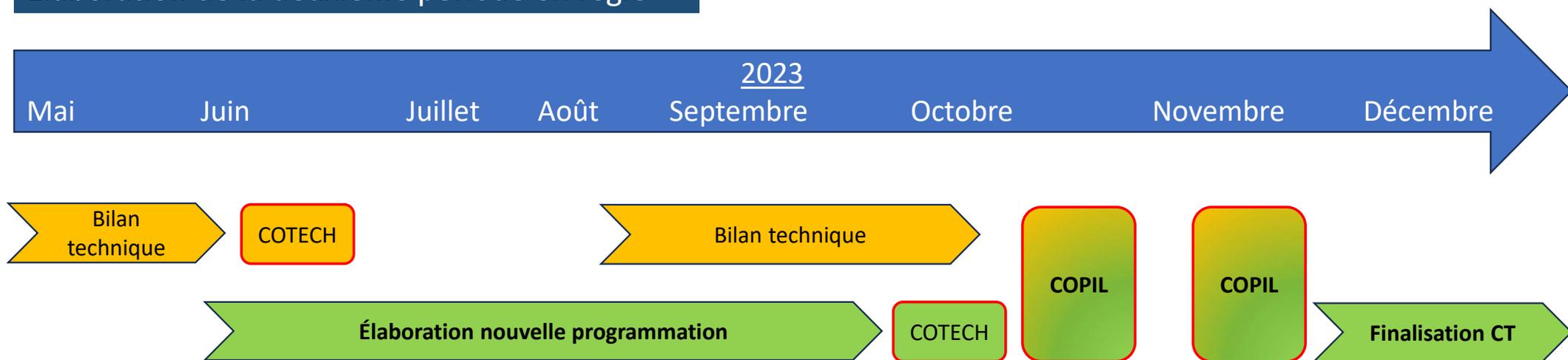
Sur la base de

- Étude préalable SERAMA de 2018/2020
- La 1^{ère} phase 2021/2023 et notamment l'expérience des techniciens
- Les enseignements tirés du bilan de 2021/2023
- La structuration du SGLE

Le CTEAU ACHENEAU TENU

Période 2024-2026

Elaboration de la deuxième période en régie



Sur la base de

- Étude préalable SERAMA de 2018/2020
- La 1^{ère} phase 2021/2023 et notamment l'expérience des techniciens
- Les enseignements tirés du bilan de 2021/2023
- La structuration du SGLE



Une programmation réadaptée qui conserve son ambition originelle et qui propose de nouvelles actions à forte plus-value

Le CTEAU ACHENEAU TENU

Période 2024-2026 : les maitres d'ouvrages

SGLE (chef de file)

Marais



Cours d'eau



Qualité de l'eau/ruissellement /
étude d'acquisition de
connaissance



**Conseil
Départemental 44**

Cours d'eau
(continuité)



Marais
(acquisition)



Nantes Métropole

Qualité de l'eau/ruissellement
étude d'acquisition de
connaissance

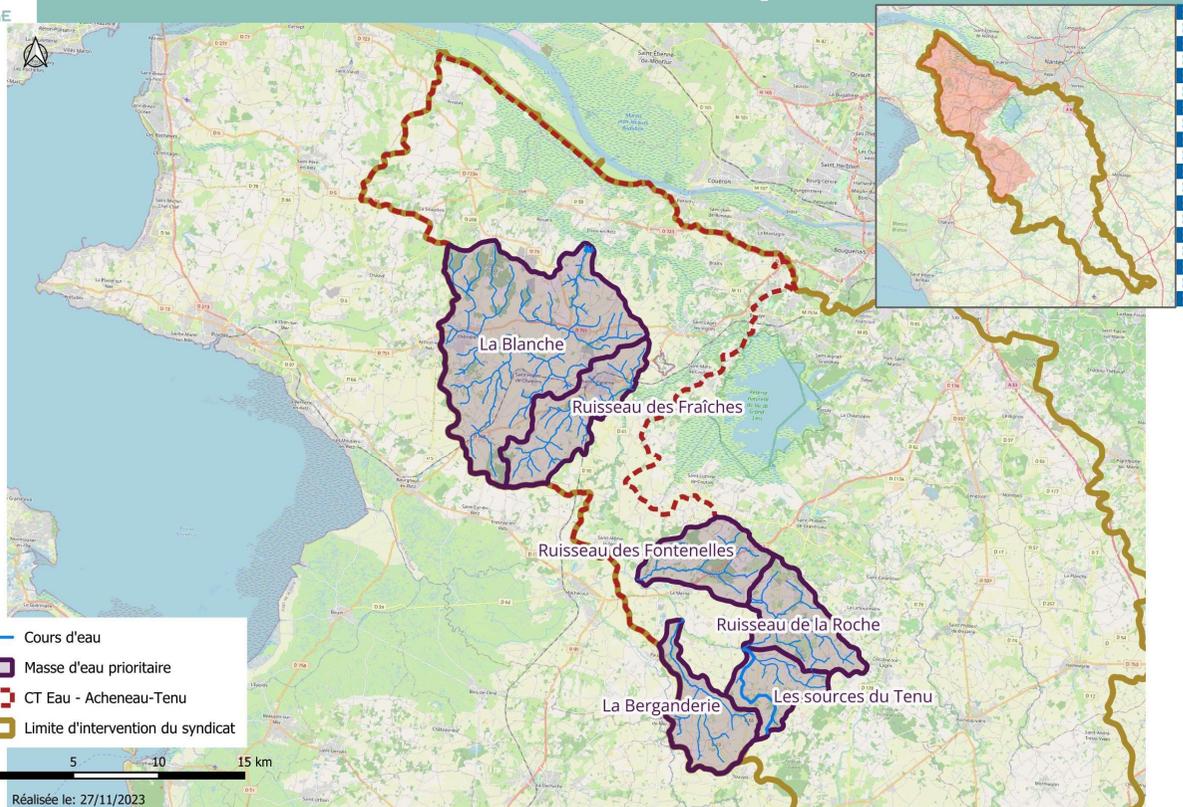


Le CTEAU ACHENEAU TENU

Période 2024-2026 : les masses d'eau et thématiques prioritaires



CT Acheneau-Tenu - Masse d'eau prioritaire



Les travaux sur cours d'eau

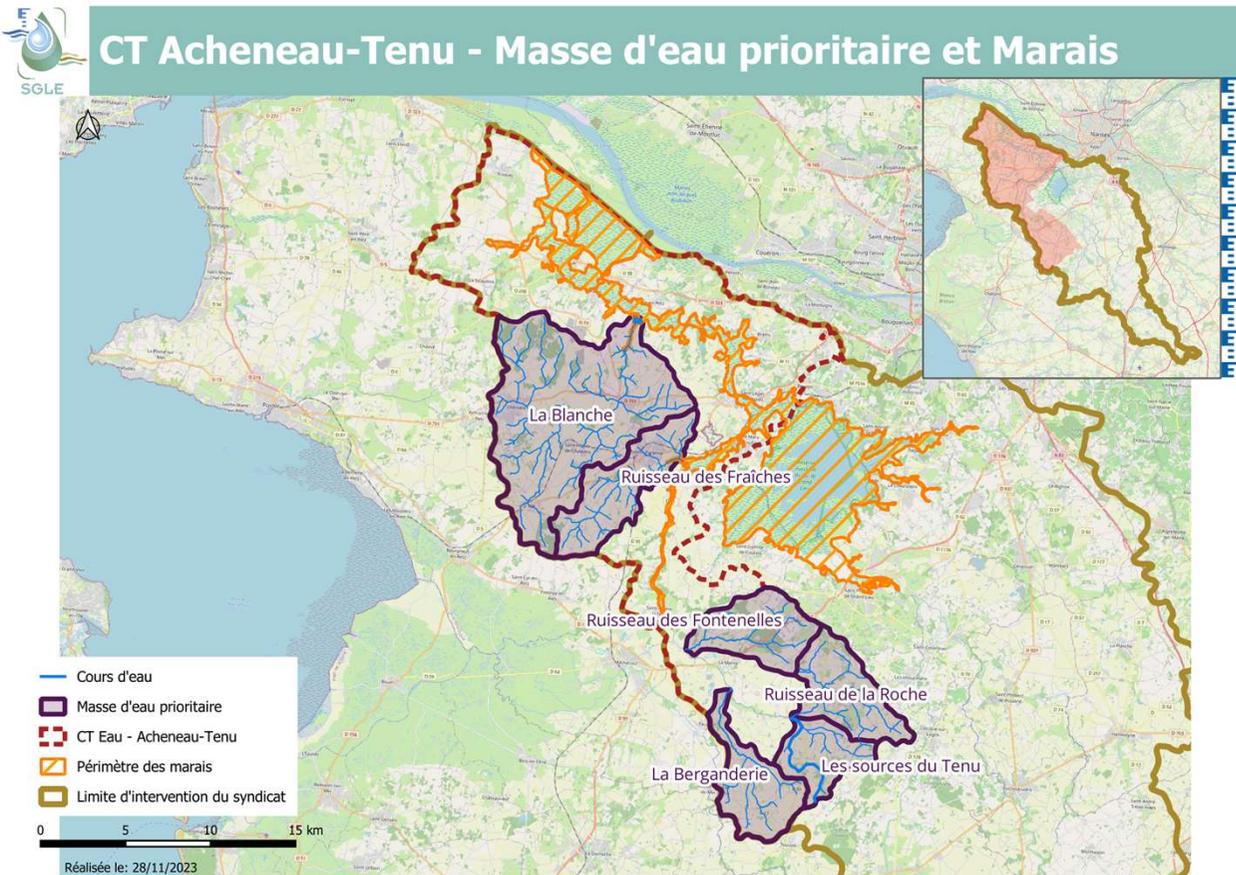
- Restauration de la continuité écologique
- Travaux morphologiques
- Limitation du ruissellement

Les études sur cours d'eau

- Suivi de la qualité de l'eau et recherche des sources de pollutions
- Inventaires SAGE Estuaire de la Loire

Le CTEAU ACHENEAU TENU

Période 2024-2026 : les masses d'eau et thématiques prioritaires



Les travaux en marais

- Amélioration de la qualité fonctionnelle des marais,
- Préservation de la biodiversité,
- Limitation des EEE.

Le CTEAU ACHENEAU TENU

Période 2024-2026 : Diagnostics et travaux

La continuité écologique

Bilan du diagnostic

- 366 obstacles d'impact moyen à fort (soit 1 obstacle tous les 1,5 km de cours d'eau)
- Dont 17 plans d'eau sur cours d'eau
- Dont 6 ouvrages sur la Blanche



Le CTEAU ACHENEAU TENU

Période 2024-2026 : Diagnostics et travaux

La continuité écologique

Bilan du diagnostic

- 366 obstacles d'impact moyen à fort (soit 1 obstacle tous les 1,5 km de cours d'eau)
- Dont 17 plans d'eau sur cours d'eau
- Dont 6 ouvrages sur la Blanche

Travaux inscrits

- 53 ouvrages en lien avec la restauration morphologique de 35 km de cours d'eau -> ratio 1 ouvrage / 1,5 km
- Effacements de 5 plans d'eau engagés
- 2 plans d'eau + 1 ouvrage -> concertation / DDTM 44
- 10 plans d'eau -> étude
- **535 000 €HT**

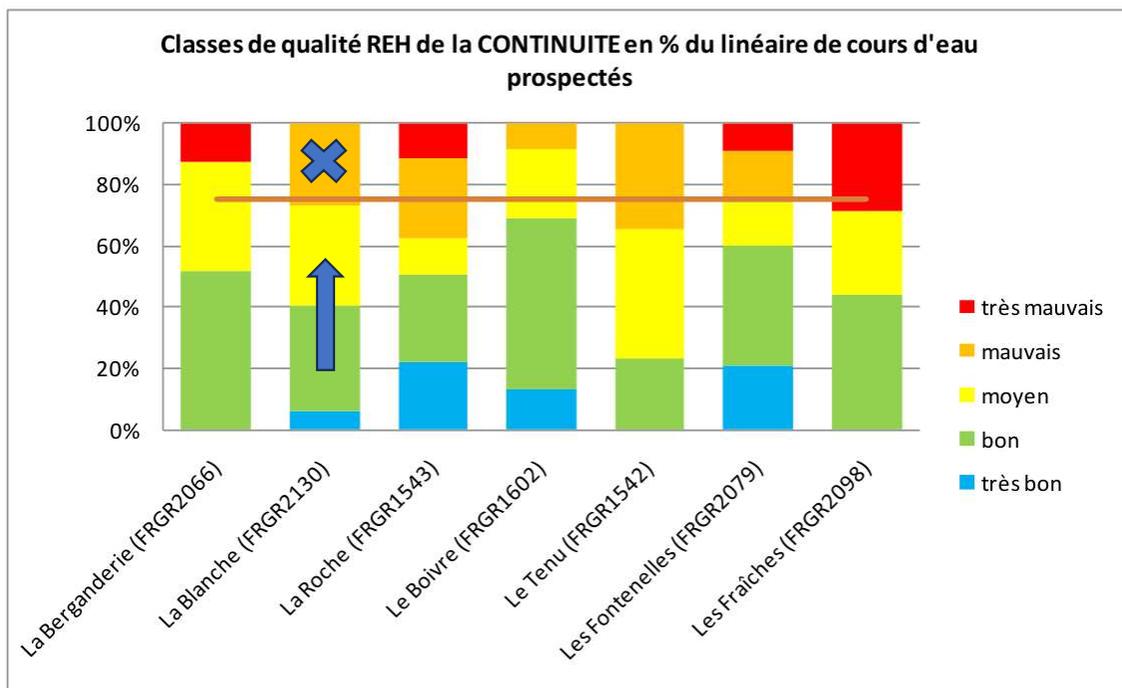


Le CTEAU ACHENEAU TENU

Période 2024-2026 : Diagnostics et travaux

La continuité écologique

Evolution visée sur la masse d'eau de la Blanche



- Effacements 1 plan d'eau + « xx »* ouvrages
 - Sortir de la classe « Mauvaise »
 - Hausse des classes « Bon » et « Très bon »

* *Étude en cours*

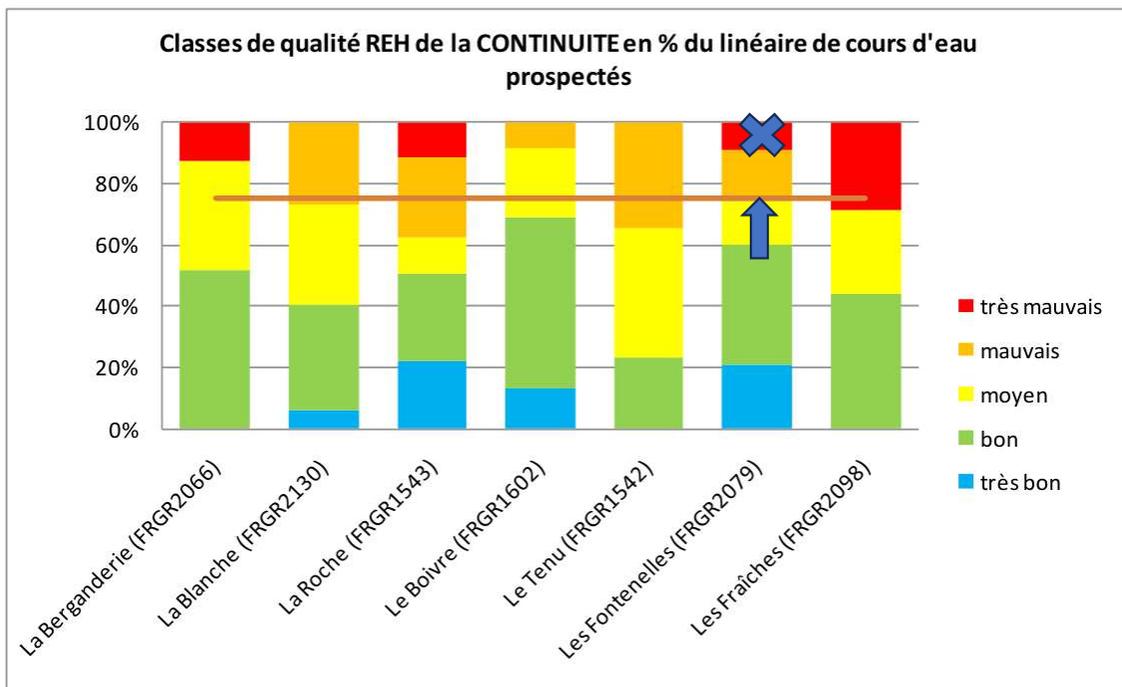


Le CTEAU ACHENEAU TENU

Période 2024-2026 : Diagnostics et travaux

La continuité écologique

Evolution visée sur la masse d'eau des Fontenelles



- Effacements des 3 plans d'eau (100%)
 - Sortir de la classe « Très Mauvaise »
 - Hausse des classes « Bon » et « Très bon » -> 75%



Le CTEAU ACHENEAU TENU

Période 2024-2026 : Diagnostics et travaux

La restauration morphologique

Bilan du diagnostic

- 72% du linéaire en classe mauvaise et très mauvaise
- 74% du linéaire a fait l'objet de travaux hydraulique
 - Ouvrages structurants sur 18% du linéaire
 - Colmatage sur 3% du linéaire



Le CTEAU ACHENEAU TENU

Période 2024-2026 : Diagnostics et travaux

La restauration morphologique

Bilan du diagnostic

- 72% du linéaire en classe mauvaise et très mauvaise
- 74% du linéaire a fait l'objet de travaux hydraulique
- Ouvrages structurants sur 18% du linéaire
- Colmatage sur 3% du linéaire



Travaux inscrits

- 35 km de restauration morphologique
 - 17 km masses d'eau Blanche et Fraîches
 - 12 km masses d'eau du Tenu, Berganderie, Roche, Fontenelles
 - 6 km sur les cours d'eau en amont des marais
- + environ 6 km en lien avec les effacements de plans d'eau

1 660 000 €HT



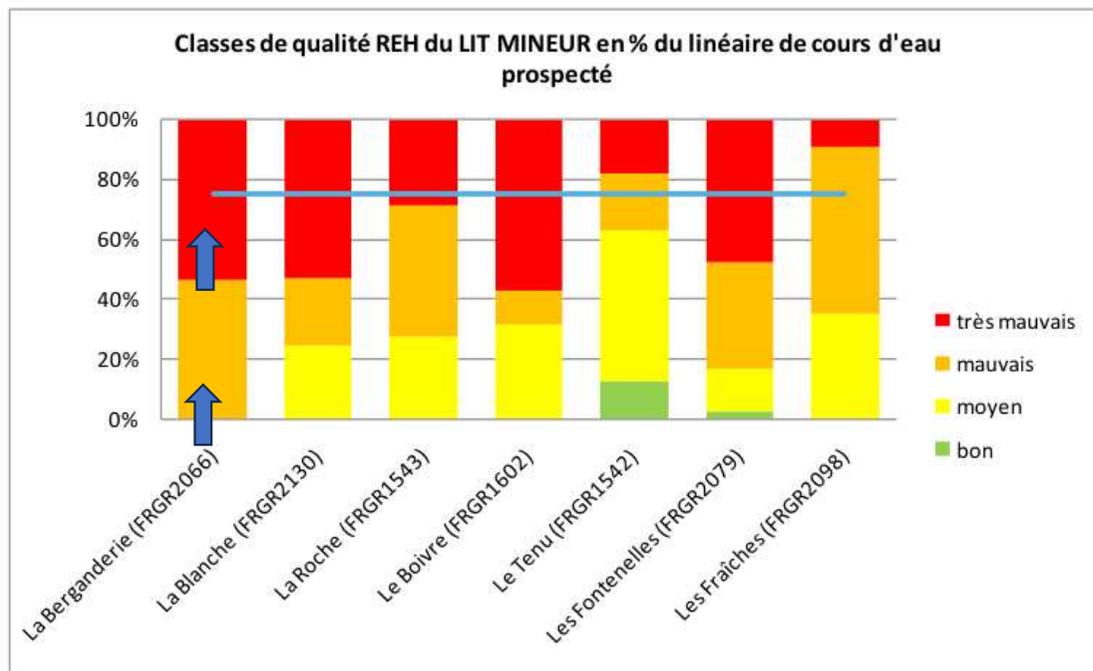
Pour la masse d'eau du Tenu avec le plan d'eau du Val de Morière et la masse d'eau des Fraîches avec le plan d'eau de la Beusse, l'amélioration est dépendante du devenir des plans d'eau

Le CTEAU ACHENEAU TENU

Période 2024-2026 : Diagnostics et travaux

La restauration morphologique

Evolution visée sur la masse d'eau de la Berganderie



- 15 km de restauration, 10 obstacles + 2 km de haies + 20 bassins tampons **FAITS 2021/2023**
- + 1,5 km morphologie en 2024
- + d'autres actions anti-ruissellement
- Évolution des facteurs déclassants : diversité des écoulements / habitats, hydrologie, colmatage, continuité
 - Diminution des classes « Très Mauvaise » et « Mauvaise »
 - Apparition de la classe « Bonne »

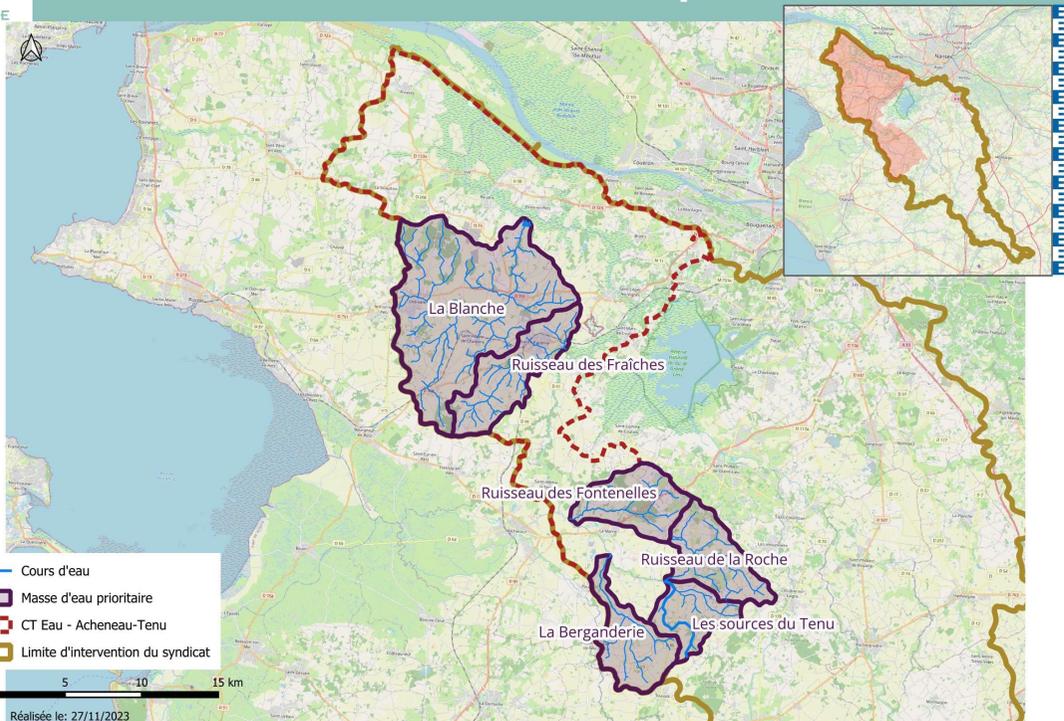


Le CTEAU ACHENEAU TENU

Période 2024-2026 : Diagnostics et travaux

Les actions anti ruissellement

CT Acheneau-Tenu - Masse d'eau prioritaire



Travaux inscrits

- De 6 à 10 km de plantation de haie par an
 - Une dizaine de dispositifs tampon par an
- 435 500 €HT**

Déploiement du dispositif HEMA



À la reconquête
des Haies et Mares
de Grand Lieu Estuaire

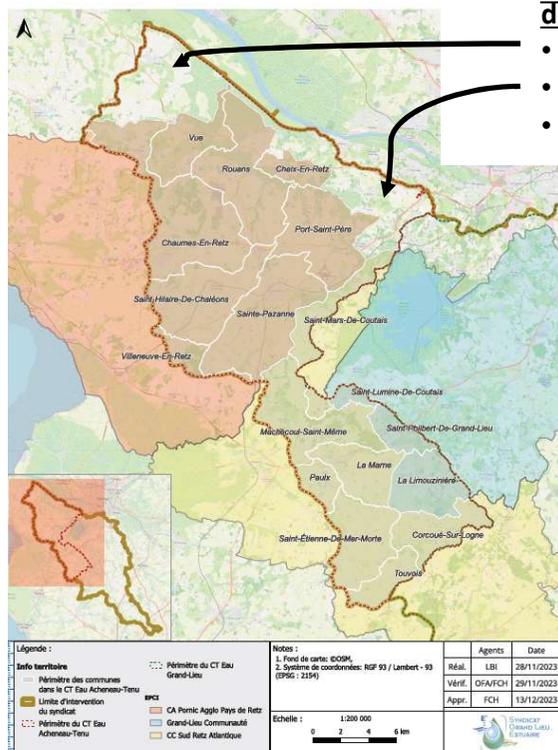
Le CTEAU ACHENEAU TENU

Période 2024-2026 : Diagnostics et travaux

La mise en œuvre des dispositions QE3-8 : inventorier les éléments du paysage et caractériser leurs fonctionnements et M2-1 : actualiser les inventaires et caractériser les fonctionnalités des zones humides

Maitrise d'ouvrage définie :

- CCSE – PLUi en cours
- NM – PLUm
- SGLE - PLU



- Maitrise d'ouvrage et animation SGLE :
 - Retenir un Bureau d'études en 2024 pour assurer les inventaires sur les 18 communes (estimation **200 000€**)
 - Possibilité d'un inventaire complet des haies. Le coût complémentaire sera supporté par les communes
- Maitrise d'ouvrage Nantes Métropole
4 communes **75 800 €**

Le CTEAU ACHENEAU TENU

Période 2024-2026 : Tableau récapitulatif

Les actions par thématiques et par année

		2024	2025	2026	TOTAL	
Cours d'eau	Fiche 1 - Restauration des cours d'eau sur les masses d'eau prioritaires et les cours d'eau affluents des marais	704 715 €	815 925 €	672 300 €	2 192 940 €	40%
	Fiche 6 : Restauration de la continuité écologique concernant de nouveaux projets	150 000 €	427 500 €	50 000 €	627 500 €	11%
Marais	Fiche 2 : Restauration de la fonctionnalité hydraulique des marais	145 053 €	162 723 €	147 717 €	455 493 €	8%
Cours d'eau et marais	Fiche 3 : Études complémentaires préalables à des travaux, accompagnement technique par un prestataire et indicateurs de suivi de travaux	127 700 €	122 500 €	187 500 €	437 700 €	8%
Qualité/Ruissellement	Fiche 4 : Limitation du ruissellement	104 300 €	145 500 €	185 750 €	435 550 €	8%
	Fiche 5 : Etude origines et localisations des sources de pollutions sur les masses d'eau les plus dégradées	46 240 €	37 500 €	37 500 €	121 240 €	2%
Transversale	Fiche 7 : animation générale de CT Eau Acheneau/Tenu et communication	301 200 €	317 900 €	336 000 €	955 100 €	17%
	Fiche 8 : mise en œuvre des dispositions QE3-8 et M2-1 du SAGE Estuaire de la Loire	275 800 €	- €	- €	275 800 €	5%
		1 855 008 €	2 029 548 €	1 616 767 €	5 501 323 €	

Le CTEAU ACHENEAU TENU

Période 2024-2026 : Tableau récapitulatif

Les actions par thématiques et maîtres d'ouvrages

		SGLE	Département 44	Nantes Métropole	TOTAL
Cours d'eau	Fiche 1 - Restauration des cours d'eau sur les masses d'eau prioritaires et les cours d'eau affluents des marais	2 192 940 €			2 192 940 €
	Fiche 6 : Restauration de la continuité écologique concernant de nouveaux projets	527 500 €	100 000 €		627 500 €
Marais	Fiche 2 : Restauration de la fonctionnalité hydraulique des marais	431 493 €	24 000 €		455 493 €
Cours d'eau et marais	Fiche 3 : Études complémentaires préalables à des travaux, accompagnement technique par un prestataire et indicateurs de suivi de travaux	437 700 €			437 700 €
Qualité/Ruissellement	Fiche 4 : Limitation du ruissellement	435 550 €			435 550 €
	Fiche 5 : Etude origines et localisations des sources de pollutions sur les masses d'eau les plus dégradées	121 240 €			121 240 €
Transversale	Fiche 7 : animation générale de CT Eau Acheneau/Tenu et communication	955 100 €			955 100 €
	Fiche 8 : mise en œuvre des dispositions QE3-8 et M2-1 du SAGE Estuaire de la Loire	200 000 €	- €	75 800 €	275 800 €
		5 301 523 €	124 000 €	75 800 €	5 501 323 €

Le CTEAU ACHENEAU TENU

Période 2024-2026 : Tableau récapitulatif

Le plan de financement

		2024/2026	AELB		Région		CD44		Reste à charge	
			%	montant	%	montant	%	montant	%	montant
Cours d'eau	Fiche 1 - Restauration des cours d'eau sur les masses d'eau prioritaires et les cours d'eau affluents des marais	2 192 940 €	50%	1 096 510 €	15%	329 000 €	15%	329 000 €	20%	438 430 €
	Fiche 6 : Restauration de la continuité écologique concernant de nouveaux projets	627 500 €	50%	313 750 €	5%	30 000 €	30%	188 250 €	20%	95 500 €
Marais	Fiche 2 : Restauration de la fonctionnalité hydraulique des marais	455 493 €	26%	118 360 €	21%	94 660 €	16%	71 200 €	38%	171 273 €
Cours d'eau et marais	Fiche 3 : Études complémentaires préalables à des travaux, accompagnement technique par un prestataire et indicateurs de suivi de travaux	437 700 €	57%	248 850 €	23%	101 310 €			20%	87 540 €
Qualité/Ruissellement	Fiche 4 : Limitation du ruissellement	435 550 €	67%	292 890 €	4%	18 000 €			29%	124 660 €
	Fiche 5 : Etude origines et localisations des sources de pollutions sur les masses d'eau les plus dégradées	121 240 €	50%	60 620 €	30%	36 370 €			20%	24 250 €
Transversale	Fiche 7 : animation générale de CT Eau Acheneau/Tenu et communication	955 100 €	57%	547 610 €	1%	11 970 €			20%	395 520 €
	Fiche 8 : mise en œuvre des dispositions QE3-8 et M2-1 du SAGE Estuaire de la Loire	275 800 €	50%	137 900 €	30%	82 740 €			20%	55 160 €
		5 501 323 €		2 816 490 €		704 050 €		588 450 €		1 392 333 €

Le CTEAU ACHENEAU TENU

Période 2024-2026 : Tableau récapitulatif

La répartition du reste à charge

EPCI	% dans le BV	Montant sur 3 ans	Moyenne annuelle
CCSE	8,54%	118 905 €	39 635 €
CCSRA	27,03%	376 348 €	125 449 €
PA	50,93%	709 115 €	236 372 €
NM	6,46%	89 945 €	29 982 €
CCGL	7,04%	98 020 €	32 673 €
		1 392 333 €	464 111 €



Le 12^{ème} programme de l'AELB peut modifier les taux en 2025

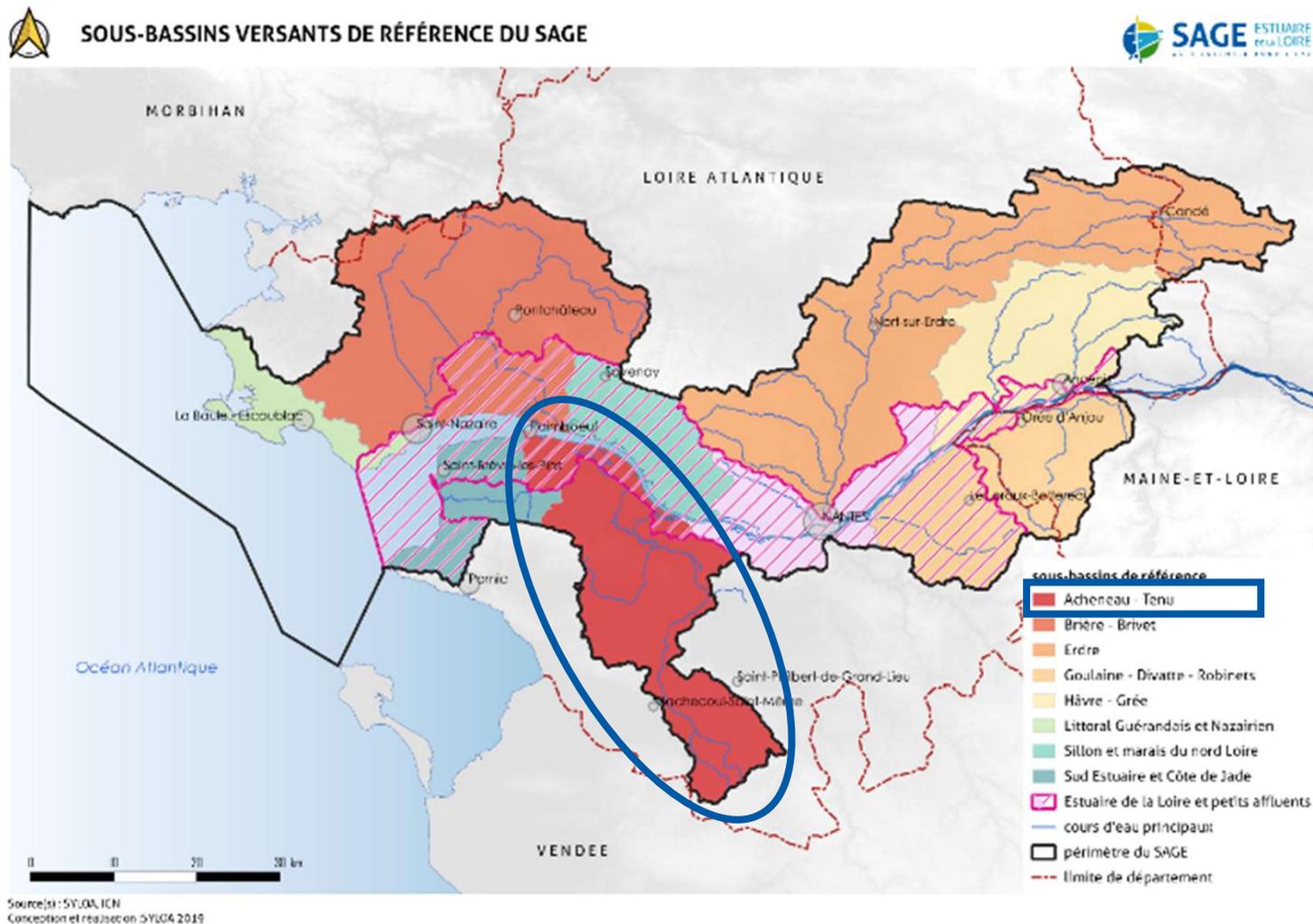
Le CTEAU ACHENEAU TENU



Merci de votre attention
Ruisseau des Fraîches – renaturation en 2022

Photo SGLE- 2023

Présentation du sous-bassin versant Goulaine, Divatte, Robinets



RAPPELS :

- Avis de la CLE sollicité par les financeurs du CTEau en préparation de leurs instances
 - La CLE sera signataire des CT sur le territoire du SAGE

Objectifs fixés du SAGE en vigueur sur les sous-bassins versant Boivre Acheneau Tenu

SAGE en vigueur

Fiche « cohérence et organisation » : Boivre Acheneau Tenu

		Enjeux	Objectifs
SAGE EN VIGUEUR	Cohérence et organisation		Optimiser la coordination des acteurs : -SAH / union des marais / syndicats de propriétaires de gestion des marais -SAH / acteurs du territoire du SAGE Estuaire de la Loire <i>A noter que le SAH concerne également le territoire des SAGE Logne – Boulogne – Ognon – Grand Lieu et Baie de Bourgneuf</i>
			Définir les modalités d'une coopération entre ces acteurs publics et privés
			Définir des procédures de sensibilisation et de concertation
			Définir en concertation un schéma de gestion des ruissellements répondant aux besoins de limiter les transferts de pollution diffuse (phosphore et phytosanitaires). Prendre les moyens techniques et d'animation nécessaire à sa mise en œuvre
			Conforter l'outil technique de gestion hydraulique (SAH)
			Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des zones humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc.) et prendre les moyens correspondants
			Arrêter un règlement d'eau et prendre les moyens d'en assurer une lecture directe
	Qualité des milieux		Définir les modalités de gestion des milieux humides combinant agriculture et biodiversité
			Pérenniser les activités agricoles et les accompagner par des mesures agro-environnementales
			Assurer la transparence migratoire des ouvrages
			Conforter l'outil de gestion hydraulique des marais
	Qualité des eaux		Réduire les phénomènes d'eutrophisation (pollution diffuse et ponctuelle issue de l'amont du bassin versant)
			Définir des modalités de gestion de rejet adaptées au contexte de marais
Gestion quantitative – alimentation en eau		Coordonner une répartition équilibrée de la ressource (irrigation ...)	

Nouveau SAGE : Enjeux et objectifs fixés pour l'ensemble du territoire du SAGE (hors littoral et inondation par submersion marine)

Fiche CT Eau n°3 : Etudes complémentaires préalables à des travaux, accompagnement technique par un prestataire et indicateurs de suivi de travaux

Fiche CT Eau n°7 : Animation générale du CT et communication

SAGE EN VIGUEUR	Dispositions du SAGE en vigueur		Actions du CT 2024-2026
	Cohérence et Organisation	C&O 4	Structures référentes, une programmation des actions hydrographiques et/ou hydrauliques
	C&O 8	Structures « référentes » - liens avec les maîtres d'ouvrages locaux	

NOUVEAU SAGE	Dispositions du nouveau SAGE		Actions du CT 2024-2026
	Enjeu Gouvernance	G2-1	Organisation des maîtrises d'ouvrage
G2-6		Veiller à la bonne intégration des objectifs du SAGE dans les documents d'urbanisme	- Accompagnement des communes et intercommunalités dans la révision de leurs PLU et PLUI pour une bonne prise en eau des sujets « eau » dans leurs documents d'urbanisme, et en particulier des inventaires (actualisation zones humides – éléments structurants du paysage)
G3-4		Associer les usagers de l'eau dans l'élaboration et les mises en œuvre des programmes opérationnels	- Usagers associés (fédération de pêche, chambre d'agriculture) → à approfondir





Qualité des eaux

Fiche CT Eau n°4 : Limitation du ruissellement

Fiche CT Eau n°5 : Etude des origines et des localisations des sources de pollutions sur les masses d'eau les plus dégradées

Fiche CT Eau n°8 : Mise en œuvre des dispositions QE3-8 et M2-1 du SAGE Estuaire de la Loire

SAGE EN VIGUEUR	Dispositions du SAGE en vigueur		Actions du CT 2024-2026
	Qualité de l'eau	QE12	Réalisation de schémas d'aménagement de l'espace
	QE13	Reconstitution et gestion du maillage bocager	

+ Etude d'identification et de localisation des sources d'altération de la qualité de l'eau sur les masses d'eau les plus dégradées (Berganderie, Fraîches, Sources du Tenu)
// Objectifs du SAGE

NOUVEAU SAGE	Dispositions du nouveau SAGE		Actions du CT 2024-2026
	Enjeu Qualité des eaux	QE3-8	Inventorier les éléments du paysage et caractériser leurs fonctionnalités
	QE3-9	Engager des programmes opérationnels de réduction des transferts à l'échelle des bassins versants	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux d'implantations de haies sur talus (24 km sur 3 ans) - Travaux d'implantations de zones tampons (mares, bassins tampons, fossés à redents)

+ Etude d'identification et de localisation des sources d'altération de la qualité de l'eau sur les masses d'eau les plus dégradées (Berganderie, Fraîches, Sources du Tenu)
// Objectifs du SAGE



Qualité des milieux

Fiche CT Eau n°1 : Restauration des cours d'eau sur les masses d'eau prioritaires et les cours d'eau affluents des marais

Fiche CT Eau n°2 : Restauration de la fonctionnalité hydraulique des marais

Fiche CT Eau n°3 : Etudes complémentaires préalables à des travaux, accompagnement technique par un prestataire et indicateurs de suivi de travaux

Fiche CT Eau n°6 : Restauration de la continuité écologique concernant de nouveaux projets

Fiche CT Eau n°8 : Mise en œuvre des dispositions QE3-8 et M2-1 du SAGE Estuaire de la Loire

Dispositions du SAGE en vigueur

Actions du CT 2024-2026

SAGE EN VIGUEUR

Qualité des milieux

Dispositions du SAGE en vigueur		Actions du CT 2024-2026
QM1	Inventaires des zones humides à l'échelle parcellaire	- Actualisation des inventaires zones humides
QM6	Mesures compensatoires et restauration de zones humides	- Restauration de la fonctionnalité hydraulique par curage mécanique, par hydrocurage au bateau dévaseur, et travaux sur la ripisylve en préalable, avec études préalables (prélèvements sédimentaires) - Reprofilage de berges par une technique douce, avec un suivi et un accompagnement du CEN pour des études préalables aux travaux et le suivi et l'évaluation des travaux, et les inventaires faune-flore - Suivi et analyse de la qualité de l'eau : indicateur trophique - Fourniture et pose de dispositifs de mise en défens des berges et pour l'abreuvement - Gestion de l'état d'invasion des EEE sur le réseau primaire en bateau déherbeur - Restauration de mares pour l'abreuvement (21)
QM11	Gestion hydraulique des marais – mise en place de règlements d'eau	- Gestion des niveaux d'eau en place selon les usages et dans le respect des règlements d'eau
QM12	Inventaires – diagnostics d'ouvrages	- Etude de plans d'eau sur cours d'eau (12) - Etude de dimensionnement hydraulique d'ouvrages avant travaux (7), étude sur la continuité écologique du moulin Henriet
QM15	Réaliser les travaux prévus sur les cours d'eau et les ouvrages	- Etudes préalables aux travaux sur cours d'eau (topographie, etc.) - Restauration morphologique de cours d'eau (35 km environ) et à la suite de l'effacement de 3 plans d'eau dans le cadre du CT 2021-2023 (pas suffisamment estimés dans le cadre du 1 ^{er} CT)
QM19	Aider ou se substituer aux maîtres d'ouvrages « individuels »	- Suivi et analyse de la qualité de l'eau sur stations (5) avant et après travaux : indices biologiques - Rétablissement de la continuité écologique au droit d'ouvrages dans l'emprise des travaux morphologiques – buses, petits ouvrages (53) - Intervention sur la ripisylve en préalable aux travaux morphologiques (19 km) - Fourniture et mise en place de dispositifs d'abreuvement (13) et de clôtures sur berges (33,5 km) - Effacement d'un plan d'eau (Pont Béranger – ME La Blanche)), effacement d'un ouvrage (ME La Blanche)



Qualité des milieux

NOUVEAU SAGE

Enjeu Qualité des milieux aquatiques

Dispositions du nouveau SAGE		Actions du CT 2024-2026
M1-3	Réduire le taux d'étagement des cours d'eau hors marais	- Etude de dimensionnement hydraulique d'ouvrages avant travaux (7), étude sur la continuité écologique du moulin Henriet
M1-5	Poursuivre le rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau et des canaux	- Rétablissement de la continuité écologique au droit d'ouvrages dans l'emprise des travaux morphologiques – buses, petits ouvrages (53)
M1-4	Poursuivre la reconquête de la qualité hydromorphologique des cours d'eau	- Etudes préalables aux travaux sur cours d'eau (topographie, etc.) - Restauration morphologique de cours d'eau (35 km environ) et à la suite de l'effacement de 3 plans d'eau dans le cadre du CT 2021-2023 (pas suffisamment estimés dans le cadre du 1 ^{er} CT)
M1-8	Accompagner voire se substituer aux propriétaires pour l'entretien régulier des cours d'eau et des ouvrages	- Suivi et analyse de la qualité de l'eau sur stations (5) avant et après travaux : indices biologiques - Intervention sur la ripisylve en préalable aux travaux morphologiques (19 km) - Fourniture et mise en place de dispositifs d'abreuvement (13) et de clôtures sur berges (33,5 km)
M1-10	Réduire les phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols	- Travaux d'implantations de haies sur talus (24 km sur 3 ans) - Travaux d'implantations de zones tampons (mares, bassins tampons, fossés à redents)
M2-1	Actualiser les inventaires et caractériser les fonctionnalités des zones humides	- Actualisation des inventaires zones humides
M2-6	Développer des actions de préservation, de gestion et de restauration des zones humides	- Restauration de mares pour l'abreuvement (21)
M2-7	Gérer durablement les marais	- Restauration de la fonctionnalité hydraulique par curage mécanique, par hydrocurage au bateau dévaseur, et travaux sur la ripisylve en préalable, avec études préalables (prélèvements sédimentaires) - Reprofilage de berges par une technique douce, avec un suivi et un accompagnement du CEN pour des études préalables aux travaux et le suivi et l'évaluation des travaux, et les inventaires faune-flore - Fourniture et pose de dispositifs de mise en défens des berges et pour l'abreuvement - Gestion de l'état d'invasion des EEE sur le réseau primaire en bateau déherbeur
M2-8	Gérer collectivement les niveaux d'eau dans les marais	- Gestion des niveaux d'eau en place selon les usages et dans le respect des règlements d'eau
M2-9	Assurer une veille sur le suivi de la qualité des marais	- Suivi et analyse de la qualité de l'eau : indicateur trophique
M3-3	Réduire l'impact des plans d'eau	- Etude de plans d'eau sur cours d'eau (12) - Effacement d'un plan d'eau (Pont Béranger – ME La Blanche)), effacement d'un ouvrage (ME La Blanche)
M4-2	Préserver et restaurer les têtes de BV	- Etudes préalables aux travaux sur cours d'eau (topographie, etc.) - Restauration morphologique de cours d'eau (35 km environ) et à la suite de l'effacement de 3 plans d'eau dans le cadre du CT 2021-2023 (pas suffisamment estimés dans le cadre du 1 ^{er} CT) - Suivi et analyse de la qualité de l'eau sur stations (5) avant et après travaux : indices biologiques - Intervention sur la ripisylve en préalable aux travaux morphologiques (19 km) - Fourniture et mise en place de dispositifs d'abreuvement (13) et de clôtures sur berges (33,5 km)

NOUVEAU SAGE	Dispositions du nouveau SAGE		Actions hors CT 2024-2026
	Enjeu Estuaire	E2-3	Préserver et restaurer la fonctionnalité des espaces de mobilité de l'estuaire



CONCLUSIONS DE L'ANALYSE

→ Contrat territorial répondant aux enjeux et objectifs généraux du SAGE en vigueur et du nouveau SAGE

Proposition : Avis favorable de la CLE pour cette reprogrammation

Proposition de remarques :

Pour la prochaine stratégie et feuille de route, et avec un accompagnement de l'équipe d'animation du SAGE et à l'appui du carnet de territoire Acheneau Tenu, le sous-bassin devra s'engager vers une démarche multithématique intégrant l'ensemble des enjeux du SAGE.

Devront notamment être inscrites :

- Les actions relatives :
 - à l'identification et la caractérisation des zones d'expansion de crues
 - à l'amélioration de la connaissance des zones exposées aux risques d'inondation par ruissellement
 - à l'amélioration de la connaissance sur les plans d'eau
- Sur la qualité de l'eau, avancer vers l'accompagnement aux bonnes pratiques agricoles, la mobilisation des acteurs agricoles, le développement des filières, le maintien des surfaces en prairies, l'utilisation non agricole des pesticides, mais également sur le suivi des systèmes d'assainissement
- Sur la gestion quantitative et l'alimentation en eau potable, l'après-étude HMUC du SAGE Estuaire de la Loire sera à prendre en compte, avec notamment l'instrumentation du bassin pour un meilleur suivi des débits et un accompagnement aux économies d'eau

